

Martigny, le 16 octobre 2023 / lak



FOOTBALL CLUB SION
OLYMPIQUE DES ALPES SA
CASE POSTALE 552
1920 MARTIGNY

T +41 (0)27 747 13 13
F +41 (0)27 747 13 14

WWW.FCSION.CH
INFO@FCSION.CH

Recommandé

Association Collectif Tourbillon
M. Vincent Zen Ruffinen
c/o Kellerhals Carrard SA
Rue du Scex 4
Case postale 157
1951 Sion

Par email anticipé : info@collectif-tourbillon.ch

Messieurs,

En complément de nos courriers de la semaine dernière et comme vous avez émis l'idée d'aller de l'avant dans le dossier de reprise en nous soumettant une lettre d'intention, nous vous remettons ci-après un cadre pour avancer dans les négociations.

Nous partageons l'idée d'une reprise qui doit être pérenne pour le club et qui doit tenir compte des conclusions du rapport, soit :

1. Rester en mains valaisannes
2. Un partage élargi de la gestion et des décisions avec la responsabilité des risques et cautions des décisionnaires
3. Régler les problèmes d'infrastructures
4. Mettre sous la même structure toutes les activités

On ne doit pas éviter, pour autant, les vrais problèmes qui sont ceux de la transparence et du pouvoir économique.

En ce qui concerne le nombre de personnes que vous souhaitez impliquer dans le club, nous vous laissons le soin de le définir, mais ceux-ci devront être connus car, au surplus, ils devront être garants et cautions financièrement de la société.

Concernant les besoins financiers, pour remplacer l'actuel mécénat, soit le montant nécessaire pour soutenir, chaque saison, l'exploitation courante du club (hors recettes de base / traditionnelles et tenant compte des infrastructures actuelles et du pouvoir d'achat de la région), nous évaluons les montants suivants pour les ligues que vous avez mentionnées dans votre lettre d'intention :

Variante 1 : Pour une promotion ligue

- Budget : 3'500'000 CHF
- Recettes dites de base / traditionnelles : 3'000'000 CHF
- Apport nécessaire des dirigeants : 500'000 CHF (soit environ 17 % du budget)

CHAMPION DE SUISSE
1992-1997

VAINQUEUR COUPE SUISSE
1965-1974-1980
1982-1986-1991
1995-1996-1997
2006-2009-2011
2015



Cette variante nécessite la suppression de la formation élite en Valais. Ce qui correspond actuellement au coût d'un petit centre professionnel, soit environ 3'000'000 CHF hors infrastructures. Cette dernière impliquera aussi la suppression d'un certain nombre d'équipes de jeunes en tenant compte des infrastructures actuelles. L'estimation est d'environ 19 équipes à supprimer, soit 400 jeunes qui seront touchés à Sion et dans le canton. Sur les 15 dernières années, hors infrastructures, l'actionnaire a porté cette activité à hauteur de 38'758'457 CHF. Ce qui n'est pas le cas dans les autres cantons qui ont une activité similaire et où les centres de formation bénéficient d'apport public au même titre que le social, la formation ou la santé.

Pour l'Etat du Valais, la perte directe d'impôts payés par le club est d'environ 2'750'000 CHF par année, soit 40'500'000 CHF sur les 15 dernières années de référence.

Il sera alors nécessaire que vis-à-vis de notre jeunesse vous ayez une très bonne communication et des explications cohérentes pour leur faire comprendre, qu'à l'instar du hockey sur glace, s'ils veulent tenter le métier de footballeur/e ils devront s'expatrier hors canton. La déception sera très grande car l'offre existe depuis plus de 25 ans avec un vrai succès dans l'ensemble du canton.

Il faudra également, lors de votre communication, impliquer le monde politique cantonal et communal et l'association valaisanne de football (l'ASF), le sport étude étant également touché.

Variante 2 : Challenge ligue avec une formation dite traditionnelle sans être élite pour autant

- Perte d'environ 12 équipes au lieu de 19 équipes, soit 250 jeunes touchés
- Budget : 9'000'000 CHF
- Recettes de base /traditionnelles : 4'500'000 CHF
- Apport nécessaire des dirigeants : 4'500'000 CHF (soit 50 % du budget)

Variante 3 : Super ligue avec l'offre actuelle pour la formation élite de la jeunesse

- Budget moyen de la ligue : 28'000'000 CHF avec le système actuel modèle de l'actionnaire unique avec mécénat
- Recettes de base / traditionnelles : 15'800'000 CHF
- Apport nécessaire en mécénat : 12'200'000 CHF (soit 43 % du budget)

A ces trois variantes, il y a lieu d'amener un montant supplémentaire pour la participation aux infrastructures nécessaires pour pérenniser le club au niveau professionnel. Nous avons toutefois lu dans votre projet de lettre d'intention que vous envisagez la ligue promotion pour une période de 1 à 3 saisons. Dans notre cas, le chiffre que nous avons prévu était de 55'000'000 CHF en sus de l'exploitation annuelle pour le développement des infrastructures avec un apport supplémentaire de la commune de 50'000'000 CHF pour du foncier, soit un total de 105'000'000 CHF.

La question actuelle, pour pouvoir aller de l'avant dans un accord, est de définir le choix de la variante que vous reprenez :

- Variante 1 : Apport des dirigeants de 500'000 CHF par saison
- Variante 2 : Apport des dirigeants de 4'500'000 CHF par saison
- Variante 3 : Apport des dirigeants de 12'000'000 CHF par saison



Élément complémentaire : quel montant prévoyez-vous de mettre à disposition pour les infrastructures dans le but de pérenniser l'activité ?

Une fois les réponses aux deux questions ci-dessus connues, nous pourrons alors établir un projet de lettre d'intention. Notre vision étant parfaitement claire pour vous proposer une solution adéquate.

En parallèle, vous pouvez mettre en route l'appel de fonds, pour que nous puissions vérifier à la mi-décembre si les choix que vous avez retenus sont finançables.

Dans l'attente de vos réponses à nos deux questions pour préparer notre prochaine rencontre, recevez, Messieurs, nos salutations les meilleures,

FC SION-OLA SA

Christian Constantin
Président